



## CHARTRE D'ENGAGEMENT

ENTRE

LE BENEFICIAIRE .....

ET

LES RESPONSABLES DU PROJET

**JASMIN**

JEUNESSE ACTIVE POUR UNE SOCIETE CAPABLE DE PROMOUVOIR L'EMPLOYABILITE ET  
L'INCLUSION :

**CEFA - COMITE EUROPEEN POUR LA FORMATION ET L'AGRICULTURE**

**TFYE – L'ASSOCIATION TUNISIAN FORUM FOR YOUTH EMPOWERMENT**



Dans le cadre de ses objectifs de renforcement et transfert de compétences, l'Association Tunisian Forum for Youth Empowerment (TFYE), en tant que partenaire local du projet JASMIN dans le gouvernorat de Manouba et le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA) proposent un programme de formation et d'accompagnement entrepreneuriale au profit des jeunes tunisiens.

Cet Appel s'inscrit dans la mise en œuvre des activités du Projet JASMIN « Jeunesse Active pour une Société capable de promouvoir l'Employabilité et l'Inclusion » exécutés par l'ONG Overseas pour le Développement Global des Communautés dans les Pays Extra-Européennes et l'ONG Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA), en collaboration avec leurs partenaires locaux, Association Emel Tounes, Association Création et Créativité pour le Développement & l'Embauche (CCDE), Tunisian Forum for Youth Empowerment (TFYE), Association de Kairouan pour l'Auto-Développement (AKAD), Association de Zarzis pour le Développement Durable et la Coopération Internationale (ADDCI) et avec le financement de l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS). Le projet il vise à promouvoir l'inclusion sociale des jeunes tunisiens et leur intégration dans le tissu socioéconomique à travers la mise en place des activités éducatives et la promotion de l'auto-entrepreneuriat, dans l'objectif de contrecarrer les processus de marginalisation et prévenir le phénomène du radicalisme des jeunes dans les Gouvernorats de Bizerte, Manouba, Jendouba, Kairouan et Médenine.

Ce parcours de renforcement et d'accompagnement -composé de deux phases (Cycle de formations, Financement des microentreprises), comme détaillé dans l'Appel à candidature publié en date 20 décembre 2019- veut répondre aux besoins des jeunes porteurs en matière de formation et renforcement des capacités entrepreneuriales, veut fournir les instruments et les moyens pour l'idéation et la création des microentreprises pour promouvoir l'inclusion sociale et l'intégration au travail des jeunes tunisiens afin de prévenir le phénomène de marginalisation et de radicalisme dans les Gouvernorats des Bizerte, Jendouba, Manouba, Kairouan, Médenine.

Les activités et services que les projets mettent à disposition du bénéficiaire sont :

- 1) Des modules de formation pour renforcer les capacités des jeunes porteurs et pour les préparer à leur action de création, gestion et suivi de projets entrepreneuriaux ;
- 2) La prise en charge des frais de formateurs et nourriture durant les journées de formation ;
- 3) La présence des membres de l'équipe de projet pour faciliter l'implication et la participation du jeune porteur aux formations et l'accompagner dans l'amélioration de la gestion ;
- 4) Un appel à proposition qui permettra aux bénéficiaires du parcours de formation de présenter un projet entrepreneurial qui pourrait être financé, si positivement évalué, en prenant aussi en considération la réponse positive aux efforts demandés dans le paragraphe suivant (points 2,3, 4). Autrement dit, le fait d'avoir été sélectionnée pour participer au parcours de formation entrepreneurial ne donne pas automatiquement accès au financement à la fin du dit parcours ;
- 5) Des journées d'information et sensibilisation sur les différents opportunités d'appui, financement, accompagnement aux jeunes entrepreneurs existantes sur le territoire (autres au Projet JASMIN).

Les efforts auxquels le bénéficiaire s'engage à répondre sont :

- 1) Se concerter avec les membres de l'équipe du projet durant l'organisation des formations et de toutes activités organisées dans le cadre du projet ;



- 2) Souscrire une assurance personnelle ou, en tout cas, ne pas demander à TFYE, CEFA et aux partenaires des projets des indemnisations en cas d'accidents qui pourraient se produire durant la réalisation des activités ;
- 3) Exiger -peine l'exclusion- un comportement discipliné, respectueux de la ponctualité et de toute norme à la base du bon déroulement des formations ;
- 4) Assurer la participation aux séances de formation. Seulement les bénéficiaires qui auront atteint au moins 80% des présences à la fin du cycle de formation obtiendront le Certificat et auront le droit de participer à l'appel à proposition pour le financement de leur projet entrepreneurial ;

Fait à ....., le.....

Pour le projet : JASMIN- Jeunesse Active pour une Société capable de promouvoir l'Employabilité et l'Inclusion

Le CEFA : Comité Européen pour la Formation  
et l'Agriculture

Le TFYE : Tunisian Forum for Youth Empowerment

Nom :

Nom :

Rôle :

Rôle :

Signature :

Signature :

Le BENEFCIAIRE : .....

Nom :

Fonction :

Signature :

